



# Harcelement moral fonction publique territoriale

Par mia61, le 10/08/2016 à 23:04

Bonjour,

je pense etre victime de harcelement moral de la part de mon employeur mme le maire et de mon chef de service ( qui est son frere).Je vais au travail la boule au ventre, je dors mal la nuit et je suis devenue a la fois tres sensible et irritable.

Je suis titulaire dans la fonction publique territoriale, depuis ma titularisation ( qui s est mal passé ) je subis une pression qui ne cesse d augmenter.

Tout se faisant a l oral, ma bonne foi est constamment mise en cause:planning inexistant a l ecrit, aucune feuille de congé,entretiens improvisés en plein milieu de service et a l ecart des collegues.

On m oblige depuis 3 ans a faire les

TAP ( temps d activite periscolaire) sur mon temps de travail contre mon gré.Afin de m obliger a les faire, on m a retirer une heure de travail le matin afin de la placer l apres midi pour ces derniers.La charge de travail étant pourtant en constante augmentation .

Mes heures supplementaires ne me sont pas payées depuis 2014: mon chef m a dit a l oral apres mes nombreuses relances qu elles ne seraient pas payees.

Je suis surveillée etroitement: dernièrement des cameras ont été installées,une pour l entrée de la salle des fetes, mais celle ci vise plus mon lieu de travail coté plonge.On me demande de montrer mes bons de commande afin de les valider oralement.Lors de commissions menu, elle a meme une amie qui y assiste afin d aller tout lui raconter.

Chaque fois que je vois le maire, elle me rabaisse verbalement, n'hésite pas a mal me parler, me rappelant que vraiment elle regrette de m avoir titularisée.

Derniere chose en date, juste la veille de mes vacances le 29 juillet, mon chef de service vient me dire a l oral que je reprends le travail le lundi 29 aout, alors qu un mois auparavant devant ma collegue je devait reprendre le 31 aout...Je lui ai repondu que je ne pouvait pas, que mes vacances étaient deja prevues et que je ne pourrais pas etre presente, qu il me prevennait au dernier moment.

cela ne lui a pas plu, il m a dit je vais en faire part aux autorités competentes.Il est revenu a 14h30 avec mme le maire pour m imposer un entretien "improvisé" ( alors qu il me restait du travail et que je terminais a 15h en principe pour etre en vacances...)Mme le maire a bien dit a son frere de fermer la porte pour ne pas qu il y ait de temoins.Car j ai une collegue qui nettoyait la salle de restaurant.

La conversation a durée 40 minutes, on m a bien rabaisé pendant celle ci.

La conversation s'est donc terminée sur le fait que madame le maire a dit qu'elle essayerait de s'arranger avec quelqu 'un d autre et qu'elle me tiendrait au courant dans la semaine. j ai recu vendredi dernier ( le 5 aout) pendant mes vacances, une lettre de mise en demeure de reprendre mon poste le 29 aout. Chaque année je reprends 1 jour avant la rentrée des classes afin de faire un grand nettoyage dans la cuisine ( heures de journée de solidarité). Et

cette année ils me previennent la veille de mon depart en vacances qu il va y avoir un centre de 3 jours ( le 29,30 et 31 aout)alors qu il n y en a jamais eut auparavant. Ils me demandent donc de reprendre mon poste le 29 aout, mais je ne sais pas quels sont les horaires, ni meme le nombre d enfant qui vient manger.De plus il n y a pas de menu établit ( car je n étais pas au courant !) et donc pas de commande de denrée prévue pour ces jours.

Je précise également que je ne voit pas comment faire le mercredi car je suis donc sensée faire mes 7 heures de ménage dans la cuisine et également faire les repas dans la meme cuisine...Autant dire que faire a manger OU nettoyer, il faudra faire un choix, niveau regles d hygiene, on ne peut pas cumuler les deux...je suis donc dans le flou artistique total.

J'appréhende grandement ma rentrée,autant vous dire que mes vacances n'en sont pas vraiment, je ne pense qu a ca...

J ai bien d autres faits mais je trouve deja que tout ce que je vous ai raconter en dit déjà bien long sur la situation.Je précise aussi que la medecine du travail est au courant de ces agissements.

S'agit il bien de harcelement moral?Aidez moi s'il vous plait car je ne tiens plus moralement. Si il s agit bien d un harcelement moral, je souhaiterais monter un dossier et savoir quelles sont les démarches a suivre pour que celui ci s arrette car je ne veux plus etre malmenée de la sorte.

Je vous remercie sincerement par avance de l attention que vous porterez a mon histoire

Par **alain38**, le **19/08/2016** à **17:55**

Bonjour Mia61,

Avec toutes ces informations, il est certain qu'il y a un problème au moins relationnel avec votre employeur.

Je me permets de vous conseiller, à la rentrée prochaine, de prendre un agenda afin d'y noter toutes vos instructions, les changements d'instructions intempestifs, les remarques désobligeantes.

Pour éviter les pertes de mémoire, de part et d'autre, il existe des micro-caméras performantes, à utiliser plus ou moins discrètement.

Vous pouvez aussi poser la question "est-ce légal" lorsque vous avez des impressions avec interrogations.

Demandez aussi un planning prévisionnel écrit de vos activités prévues en notant les modifications imprévues.

Ceci vous aidera dans une éventuelle procédure et vous protégera d'éventuelles représailles....

Bon courage.

Par **mia61**, le **19/08/2016** à **19:01**

bonsoir alain38, merci pour votre aide.

j'ai deja un agenda que je remplis au fur et a mesure des "incidents".

Pour le planning, j'ai deja demandé, mais ma demande est restée sans suite.

Concernant le fait de poser la question "est ce legal", on me répond que je suis trop "rigide" et que quand comme il s'agit d'un ordre et bien je dois obéir et me taire.

J'ai rendez vous avec un syndicat a la rentrée.Je vous tiendrais au courant de l'évolution, si cela peut servir a quelqu un. Je vous remercie encore de votre réponse et du temps que vous m avez accordé

Par **alain38**, le **19/08/2016** à **20:59**

Bonsoir Mia61,

Excellente démarche et attention aux soucis "fabriqués".

J'explique les miens en droit pénal/ vol de documents dans un commissariat.

Si cela peut vous servir en expliquant la malhonnêteté de certains cadres protégés...

Bon courage